

FORMATION

DEFENDRE SES MARQUES SUR INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX

I E E P I
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

centredoc

INFOSUISSE

CONTENU PEDAGOGIQUE

Introduction

- Le système des noms de domaine et des extensions
- Les évolutions en matière de nommage
- Les réseaux sociaux et leur utilisation par les entreprises
- Le cadre juridique des réseaux sociaux
- La responsabilité des acteurs sur Internet

Les types d'atteintes aux droits de PI

- Cybersquatting, typosquatting, namesquatting
- Phishing et pharming
- Contrefaçon et tromperie
- Fausse affiliation, usurpation d'identité, reprise de la marque
- Atteinte à l'image et à la réputation
- L'usage à titre critique ou parodique : les limites du principe de liberté d'expression
- Concurrence déloyale, détournement de clientèle
- Contenu publié automatiquement

Evaluation des risques juridiques

- Utilisation des réseaux sociaux dans le cadre professionnel
- La responsabilité d'une entreprise vis-à-vis des agissements de ses salariés
- L'usage de la marque par des tiers liés à l'entreprise : filiales, licenciés, affiliés, distributeurs revendeurs

La défense des droits de marque sur Internet

- Les actions de prévention :
 - Organiser sa présence sur les réseaux sociaux
 - Définir et mettre en place des procédures de réservation d'identifiants sur internet
 - Gérer un portefeuille d'identifiants
 - Contrôler l'utilisation de la marque par les tiers et contrôler les contrats de prestation
- La stratégie de défense :
 - Organiser sa veille et détecter les atteintes dans un environnement mondialisé
 - Définir le périmètre de défense et mettre en place des procédures à appliquer
 - Les différents moyens d'action pour faire cesser les atteintes

QUIZ

Formation développée par :

En collaboration avec :

I E E P I
INSTITUT EUROPEEN ENTREPRISE
ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

centredoc

INFOSUISSE



ISO 9001:2015
Formation professionnelle

Mardi 29 novembre 2022

De 9h00 à 17h30

En présentiel

TARIF: 980 CHF

OBJECTIFS

- Sécuriser la présence d'une entreprise sur Internet et les réseaux sociaux
- Mettre en place une politique de défense et de protection des marques
- Savoir identifier les menaces et y répondre par les actions appropriées.

PUBLIC

- Juristes PI en cabinet ou en entreprise
 - Avocats
 - Conseils en propriété industrielle
- Responsable marketing, communication ou e-commerce en entreprise
 - Responsable informatique
 - Community managers

Intervenant

- **Alexandre NAPPEY**, Avocat spécialisé en droit de la propriété intellectuelle et du numérique.

Prérequis

- Connaître les fondamentaux en matière de marques et droit d'auteur.

Méthodes pédagogiques

- Présentations.
- Exemples pratiques et cas.
- Echanges de bonnes pratiques.